

Spécialité	Région d'affectation	Nbre de postes à pourvoir
Production animale	Direction générale de la production agricole	01
Forêts	Commissariat régional au développement agricole de Siliana	01
Génie rural	Commissariat régional au développement agricole du Kef	01
Economie rurale	Commissariat régional au développement agricole de Medenine	01
Forêts	Commissariat régional au développement agricole de Sidi Bouzid	01

Art. 3. - La liste d'inscription des candidatures sera close le 6 novembre 1998.

Tunis, le 2 septembre 1998.

Le Ministre de l'Agriculture

Sadok Rabeh

Vu

Le Premier Ministre

Hamed Karoui

Arrêté du ministre de l'agriculture du 2 septembre 1998, portant ouverture d'un concours externe sur épreuves pour le recrutement d'ingénieurs des travaux.

Le ministre de l'agriculture,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 97-83 du 20 décembre 1997,

Vu le décret n° 85-1087 du 7 septembre 1985, portant statut particulier du corps des ingénieurs et des techniciens de l'administration ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret n° 95-322 du 20 février 1995,

Vu l'arrêté du 8 janvier 1996, fixant le règlement et le programme du concours externe sur épreuves pour le recrutement d'ingénieurs des travaux tel qu'il a été complété par les arrêtés du 25 septembre 1996 et du 14 août 1997,

Vu l'arrêté du 2 mai 1998, fixant le programme des concours et examens professionnels au titre de l'année 1998.

Arrête :

Article premier. - Est ouvert au ministère de l'agriculture le 29 octobre 1998 et jours suivants, un concours externe sur épreuves pour le recrutement de huit (08) ingénieurs des travaux, répartis selon les spécialités et les régions d'affectation suivantes :

Spécialité	Région d'affectation	Nbre de postes à pourvoir
Vulgarisation agricole	Commissariat régional au développement agricole de Tataouine	01
Informatique et télécommunication	Institution de la recherche et de l'enseignement supérieur agricoles	01
Forêts	Commissariat régional au développement agricole de Kasserine	01
Vulgarisation agricole	Commissariat régional au développement agricole de Gabès	01
Génie rural	Commissariat régional au développement agricole du Tozeur	01
Horticulture	Commissariat régional au développement agricole du Kébili	01
Ressources en eau	Commissariat régional au développement agricole de Kairouan	01
Mécanique navale	Centre de formation professionnelle de pêches de Ghar El Meleh	01

Art. 2. - La liste d'inscription des candidats sera close le 29 septembre 1998.

Tunis, le 2 septembre 1998.

Le Ministre de l'Agriculture
Sadok Rabeh

Vu

Le Premier Ministre

Hamed Karoui